

Autorisations Spéciales d'Absence : RÉFORME OU RÉGRESSION ?

Le projet de décret présenté, après l'injonction du Conseil d'État, via la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, prétend "harmoniser" et "sécuriser".

La réalité ?

- » 1 jour en moins pour les mariages ou PACS ;
- » Droits divisés par deux pour les gardes d'enfants de 12 à 15 ans ;
- » Réduction des situations ouvrant droit

Harmoniser ne signifie pas Réduire !

UN1TÉ.MI FO EXIGE LE MAINTIEN INTÉGRAL DES DROITS EXISTANTS.

UN1TÉ.MI FO, l'action avant les discours.

Suivez-nous



UN1TÉ



24/02/2026